

Rattrapages

Par **Augustus**, le **11/01/2006** à **15:48**

Bonjour à tous ! 

Voilà je commence mes examens de droit de L2 à Nancy demain après midi, le problème est que je suis très en retard dans mes révisions, donc il y a de forte probabilité que je sois obligé d' allé au rattrapage!

Je ne sais pas du tout comment ça se passe avec la super réforme LMD, donc si vous pouviez me renseigner....

Merci d'avance, je retourne au fabuleux cours de Mme Khun.


Par **Deckard**, le **11/01/2006** à **16:35**

Lol, obtiens d'abord les résultats, après on verra s'il y a lieu de se questionner sur le rattrapage !

Par **candix**, le **13/01/2006** à **18:32**

j'ai un peu de mal avec la norme LMD

comment se passe les compensations entre matiere?

(je demande parce que je viens de me planter à mon oral de institutions administratives 
)

Par **Augustus**, le **14/01/2006** à **18:27**

Voila j'ai passé mes deux premiers examens de L2 à savoir I.I.E. et droit des affaires. Cependant bien que ces partiels se soient bien passé j'aimerais bien que quelqu'un m'explique comment marche les rattrapages pour au moins avoir une idée.

Bonne chance à tous ceux qui passe des examens, moi j'enchaîne sur le droit des obligations lundi après midi!